



**Un taux d'intérêt élevé de 3,25 %\*\* pendant les six premiers mois** suivants le jour d'ouverture de leur compte;



**L'absence de frais bancaires\*\*** si le solde de leur compte est d'au moins 1 000 \$.

### Offre de taux d'intérêt de 3,25 % d'une durée limitée

- **Chaque client obtient un taux d'intérêt de 3,25 % pendant six mois**, peu importe le moment où ouvre son compte durant la période de l'offre.
- **Une occasion sans précédent de faire fructifier son épargne rapidement**; nous avons augmenté le montant total des nouveaux dépôts admissible à **500 000 \$**.

Détails de l'offre applicable au compte <b>Avantage personnel</b>	
Taux d'intérêt promotionnel	3,25 %
Période pendant laquelle le taux d'intérêt promotionnel s'applique	Six mois (182 jours) à partir de la date d'ouverture du compte
Date limite de demande	15 juillet 2019
Comptes admissibles	Comptes Avantage personnels non enregistrés, en \$ CA (individuels ou conjoints) <b>Nouveaux comptes seulement</b>
Nouveau solde maximum	500 000 \$
Dépôts admissibles	Nouveaux dépôts à la Banque Manuvie

**Contactez-moi pour présenter une demande d'ouverture de compte !**

\*\* Le taux promotionnel de 3,25 % s'applique à un nouveau compte Avantage personnel non enregistré, en dollars canadiens. Le taux d'intérêt promotionnel est composé du taux d'intérêt annuel variable affiché de 1,50 % (le taux ordinaire) et du taux annuel variable promotionnel de 1,75 %. Les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement sur les nouveaux dépôts nets pendant les 182 premiers jours (6 mois) après l'ouverture du compte, sous réserve d'un maximum de 500 000 \$. Toute fluctuation du taux d'intérêt ordinaire se traduit par la même fluctuation du taux d'intérêt promotionnel. L'offre est limitée à un seul compte par client et ne peut être combinée à d'autres offres. L'offre et les taux sont ceux en vigueur le 30 avril 2019 et peuvent changer sans préavis. Consultez les conditions générales et visitez le site [banquemanuvie.ca/taux](http://banquemanuvie.ca/taux) pour obtenir les taux courants.

\*\* Opérations bancaires sans frais avec un solde minimum : les opérations bancaires courantes telles que les retraits aux GAB, les paiements directs *Interac*<sup>MD</sup> (débit), les virements Interac et les paiements de facture sont exemptés de frais lorsque le solde du compte est d'au moins 1 000 \$. Toutes les autres opérations courantes de retrait ou de dépôt sont sans frais, quel que soit le solde du compte. D'autres frais de commodité pourraient s'appliquer aux retraits effectués aux GAB qui ne font pas partie du réseau THE EXCHANGE<sup>MD</sup>. Pour obtenir des précisions, visitez le site [banquemanuvie.ca](http://banquemanuvie.ca).

*Interac*<sup>MD</sup> est une marque de commerce d'*Interac inc.* sous licence.

THE EXCHANGE est une marque de commerce déposée appartenant à Fiserv Inc., homologuée pour utilisation au Canada par FICANEX Services Limited Partnership. La Banque Manuvie du Canada est un usager autorisé de la marque de commerce.

À votre service  
depuis 1988

**Yves Lavigne**  
A.V.A.

Planificateur financier  
Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurance et rentes collectives

Représentant de courtier en épargne collective  
Inscrit auprès de Mica Capital inc.



**ASSUREZ VOTRE AVENIR**  
SERVICES FINANCIERS YVES LAVIGNE<sup>MC</sup>  
Cabinet de services financiers  
Assurances de personnes • Assurances collectives de personnes

T 514 385 3369  
F 514 385 9547  
[lavigne@assurezvotreavenir.com](mailto:lavigne@assurezvotreavenir.com)  
[www.assurezvotreavenir.com](http://www.assurezvotreavenir.com)

10 237 J.J. Gagnier,  
Montréal QC H2B 2Z9